

Communiqué du Conseil de la Concurrence relatif au projet de concentration économique concernant la prise du contrôle exclusif de la société « Atlas Servair SA » par la société « Compagnie Nationale Royal Air Maroc SA » à travers l'acquisition des 40% restant de son capital social et droits de vote y afférents.

Conformément à l'article 13 de la loi n°104-12 relative à la liberté des prix et de la concurrence et l'article 10 du décret n° 2-14-652 pris pour son application, tels qu'ils ont été modifiés et complétés, le Conseil de la Concurrence met à la disposition du public le « résumé de l'opération » ci-dessous, contenant les renseignements communiqués par les parties.

Ces informations ont été élaborées par les parties notifiantes, qui en sont seules responsables. Les renseignements inexacts ou dénaturés qui y figureraient ne préjugent nullement de la position du Conseil de la concurrence sur l'opération envisagée.

La publication de ce communiqué n'atteste pas de la complétude du dossier prévue à l'article 9 du décret n°2-14-652 pris pour l'application de la loi n°104-12 sur la liberté des prix et de la concurrence tels qu'ils ont été modifiés et complétés.

Noms des entreprises et groupes concernées :

- **L'acquéreur :** La société « Compagnie Nationale Royal Air Maroc SA » ;
- **La cible :** La société « Atlas Servair SA ».

Nature de l'opération

- Prise du contrôle exclusif.

Secteurs économiques concernés :

- Catering aérien (la restauration à bord des avions)
- Transport aérien de passagers

Délai dans lequel les tiers intéressés sont invités à faire connaître leurs observations :

- 10 jours à partir de la date de publication du présent communiqué, soit le 23 mars 2026.

RESUME NON CONFIDENTIEL DE L'OPERATION FOURNI PAR LES PARTIES

Le Conseil de la Concurrence a reçu la notification d'un projet de concentration économique concernant la prise du contrôle exclusif de la société « Atlas Servair SA» par la société « Compagnie Nationale Royal Air Maroc SA » à travers l'acquisition des 40% restant de son capital social et droits de vote y afférents.

« Compagnie Nationale Royal Air Maroc SA» est une société anonyme de droit marocain ayant son siège social à Bd Moulay Abdellah Cherif, Aéroport Casa Anfa, Casablanca, immatriculée au Registre de Commerce de Casablanca sous le numéro 9667. Il s'agit de la compagnie aérienne nationale marocaine qui opère principalement sur le marché du transport aérien.

« Atlas Servair SA » est une société anonyme de droit marocain ayant son siège social à Zone industrielle RAM aéroport Mohammed V, Nouasseur, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Casablanca sous le numéro 136519. Elle opère dans le secteur de la restauration aérienne et des services clients en vol.

Fait à Rabat, le 12 mars 2026